

LES GRANDES ÉTAPES

- 2017 : adoption des grandes orientations par Île-de-France Mobilités
- 2018-2021 : études préliminaires et enquête publique
- 2018 : concertation préalable
- 2021 : signature du traité de concession d'aménagement entre la CAMVS et Melun Val de Seine Aménagement
- 2022 - 2023 : réalisation des études de conception et d'avant projet sur le périmètre ferroviaire et intermodal
- 2024 : lancement des travaux sur le domaine ferroviaire, finalisation des études et procédures réglementaires par Melun Val de Seine Aménagement pour le périmètre intermodal
- 2025 : poursuite des travaux sur le domaine ferroviaire et lancement des travaux sur le périmètre intermodal



UNE AVENTURE COLLECTIVE

Le réaménagement du pôle gare de Melun est un projet multi-partenarial :

Les pilotes des travaux



Les financeurs



Île-de-France mobilités

L'Autorité Organisatrice des Mobilités en Île-de-France



Les villes partenaires



MELUN
VAL DE SEINE
AMÉNAGEMENT
Société Publique Locale

pole-gare-melun.fr

Parimage - Janvier 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

Le coût global des opérations du réaménagement du pôle gare de Melun est estimé à **200 millions d'euros** dont **150 millions d'euros** pour le périmètre ferroviaire et **50 millions** pour le périmètre intermodal.



RÉAMÉNAGEMENT Pôle gare de Melun

Découvrir le projet



Accès nord du pôle gare de Melun

Retrouvez-nous sur Facebook



et sur
pole-gare-melun.fr

© AREP

Avec près de 50 000 voyageurs par jour, le pôle gare de Melun est l'un des principaux points de passage en Île-de-France. Aujourd'hui, face à l'augmentation continue du nombre de voyageurs et à des infrastructures qui nécessitent une modernisation, le réaménagement du pôle gare est devenu nécessaire.



Un réaménagement complet du pôle gare de Melun

En gare

Le réaménagement de la gare implique sa mise en accessibilité complète grâce au rehaussement des quais **1** et la création d'un nouveau passage souterrain **2** équipé d'ascenseurs. Ce passage permettra de relier les parvis nord et sud sans nécessairement valider un titre de transport (qui reste obligatoire pour accéder aux quais). L'ancien tunnel, rénové par des artistes, sera réservé aux vélos pour éviter les conflits d'usage **3**. Les nouvelles sorties nord **4** et sud **5** faciliteront l'accès à la gare. Enfin, le passage souterrain existant et ses accès **6** seront également rénovés pour désaturer les flux.



Garantir l'accessibilité du pôle gare pour tous les usagers



Développer l'usage des modes actifs



Faciliter les correspondances entre les différents modes de transport



Améliorer le cadre de vie et la sécurité



Participer à la dynamique du quartier et du cœur d'agglomération



Aux abords

Le réaménagement des parvis nord (place Gallieni) **7** et sud (place de l'Ermitage) **8** vise à créer des espaces publics ouverts et accueillants. Au sud, le projet permet de valoriser les commerces existants et de maintenir le marché. La démolition des bâtiments SNCF sur la place Séjourné permettra l'aménagement d'une nouvelle place urbaine **9**. Le projet inclut des trottoirs élargis, des zones piétonnes sécurisées, des pistes cyclables, des parkings pour vélos, ainsi que des espaces végétalisés et conçus pour la détente. Les aménagements amélioreront les déplacements et connexions entre les différents modes de transports, notamment avec les bus. La gare routière sud sera entièrement réaménagée **10** et la gare routière nord sera reconfigurée **11** pour inclure un quai dédié au Tzen 2 **A**, 9 quais de bus, une zone de régulation **12** et une zone d'attente. Elle sera située à proximité du projet tertiaire Prélude **B**. Un nouveau parking de 950 places **13**, avec un accès prioritaire aux abonnés Navigo, remplacera l'actuel parking-relais. Doté d'un système de vidéoprotection, il intégrera des espaces dédiés aux deux-roues, au covoiturage, ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques et des accès adaptés aux personnes à mobilité réduite. Une zone de dépôse-minute facilitera les trajets des usagers, tandis qu'une Maison du Vélo Île-de-France Mobilités sera implantée à proximité pour encourager l'usage des mobilités douces.

